

COMMENT LA MUSIQUE AIDE À PROMOUVOIR ET DÉFENDRE

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION

Le concept repose sur un stand qui accueillera un jeu, des caricaturistes et des contenus dématérialisés. Le but étant de créer, sur les espace physiques et numériques, une dynamique d'échange et de partage ludique et éducative sur le thème central « musique, art et libertés ».

L'idée de base de cette opération est de démontrer que des formes d'expression artistiques, comme la musique ou la caricature, ne sont pas destinée à uniquement produire que des contenus divertissants, mais qu'elles ont aussi joué un rôle important dans la défense des libertés individuelles, et/ou de celles liées aux enjeux de notre société.

A l'instar de la caricature, la musique a toujours représenté un moyen de défendre des libertés à des moments où la presse n'était pas toujours en mesure de le faire (censure, pression, coercition). En effet, ces formes d'expression artistique (poétiques, humoristiques et/ou satiriques) ont, à de nombreuses reprises, permis aux citoyens une prise de conscience sur des enjeux fondamentaux de notre société, de manière complémentaire aux médias, ou parfois en se substituant à ceux-ci.

Que ce soit les médias, la musique, ou la caricature, tous ces domaines ont été des leviers du changement ou un support à la dénonciation d'inégalités, et/ou de restriction des « libertés ». Par rapport à leur capacité de mobilisation, ils ont connu - et connaissent encore - la censure, que ce soit pour des raisons politique, idéologique ou religieuse.

LE STAND

Un quizz « Musique et libertés » sera disponible sur le stand.

Des caricaturistes seront présents pour créer, à travers leurs dessins, un lien entre musique et liberté. Leurs dessins seront filmés en temps réel et diffusés en ligne – facebook live - et/ou sur le beamer.

Des interviews et la diffusion de contenus live ou préenregistrés seront aussi intégrés dans la dynamique des contenus.

Un fond vert sera également installé sur le stand (photomaton).

Le Quizz

RSF réalisera un quizz musical sur le thème de la censure.

Des affiches avec une sélection de paroles tirées de 20 chansons associées aux photos de leurs interprètes seront exposées.

Le public devra découvrir quelles chansons ont été ou non censurées, sachant que la moitié d'entre elles l'ont été.

Un document d'information sur les 20 chansons sera fourni aux bénévoles de RSF afin qu'ils se familiarisent avec le contexte de chacune de ces chansons.

Des prix seront attribués, dont le premier pourrait être d'assister à une séance de rédaction, avoir sa caricature etc.

Les caricaturistes

Nous inviterons des caricaturistes qui créeront, chaque jour sur le stand, le « Snap du jour » : un dessin, une caricature, à diffuser sur les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, instagram).

L'utilisation du fond vert

L'utilisation d'un fond vert permettra de prendre une personne en photo et de substituer au fond vert un arrière plan de notre choix - matériel (info)graphique RSF. Il sera possible d'ajouter les citations « Musique et Libertés » sur les images.

Ainsi modifiées les photos seront ensuite partagées sur les plateformes sociales de RSF, ainsi que sur celles de la personne concernée.



Les interviews d'artistes

Les artistes présents au Paléo ont été contactés par l'intermédiaire de leur agent afin qu'ils passent sur le stand pour réaliser une interview sur le thème musique/liberté d'expression. Nous les diffuserons sur les plateformes utilisées par RSF.

PARTENARIAT AVEC UN MEDIA

Avec la RTS nous réaliserons des capsules sur le thème musique / liberté qui passeront pendant le festival et pendant les 2 ou 3 mois qui suivent.

LA COMMUNICATION

Utilisation d'une dynamique d'ambassadeurs

Nous contacterons les membres de RSF afin qu'ils prennent part au projet en tant qu'ambassadeur « Musique et Libertés », afin de nous aider à amplifier la diffusion des contenus « Médias Sociaux » créés lors du festival, et mis à disposition sur les différentes présences social de RSF Suisse.

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/RSF.CH/>

Notre compte Instagram : <https://www.instagram.com/rsfsuisse/>

Notre compte Twitter : <https://twitter.com/rsfch>

Une page d'accueil et présentation du concept sera disponible dès lundi à l'adresse suivante : www.artandfreedom.media

Les ambassadeurs seront contactés par email ainsi que par le biais d'un hashtag créé pour l'occasion #ArtAndFreedom

Chaque jour un tirage au sort parmi les ambassadeurs sera fait (albums de photos RSF à gagner).

La liste de diffusion de RSF sera la première source de « recrutement » des ambassadeurs.

Autres sources

Une diffusion de notre action par RSF internationale pourrait représenter une source complémentaire.